L'essentiel DE L'ANNÉE 2010

bice
Bureau International Catholique de l'Enfance
Dignité et droits de l'enfant

Mobilisation pour l'enfance

Dans une année foisonnante d'activités il n'est jamais aisé de dégager l'essentiel. Quatre événements, de nature fort différente, nous paraissent cependant devoir retenir votre attention.

La mise en œuvre de l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance lancé à Genève en juin 2009

Le 21 janvier 2010, le BICE remettait au Comité des droits de l'enfant de l'ONU les 10 000 signatures d'institutions et de personnalités ayant adhéré à *l'Appel mondial en faveur d'une nouvelle mobilisation pour l'enfance.* Cette manifestation donnait le coup d'envoi à la mise en œuvre de l'Appel.

Ainsi, *le droit à l'éducation* que nous avions identifié comme un défi majeur à relever, en particulier pour les très nombreux enfants souffrant des multiples formes de déracinement, a fait l'objet de plusieurs initiatives de plaidoyer et de formation tout au long de cette année (voir page 3.)

©A. Leite-BICE

La poursuite de nos actions en Afrique dans un contexte particulièrement difficile

En *République Démocratique du Congo* (RDC) et en *Côte d'Ivoire*, pays dans lesquels nous avions d'importants programmes, la situation des droits de l'homme s'est fortement détériorée en 2010. L'assassinat de M. Floribert Chebeya, Secrétaire exécutif du « Réseau national des ONG des droits de l'homme en RDC », le 2 juin 2010, a illustré de façon dramatique cette dégradation qui a affecté malheureusement aussi les droits des enfants. L'impunité face aux violences, notamment face aux abus dont les jeunes filles sont victimes, l'insuffisance de moyens de la justice, le délabrement des prisons et des établissements de garde et d'éducation de l'Etat, se traduisent pour de très nombreux enfants par une détérioration de leur situation et par la violation de leurs droits les plus fondamentaux.

En Côte d'Ivoire, 2010 a été une année de grande tension due à la préparation des élections présidentielles du 28 novembre. Dans ce contexte, marqué aussi par le blocage de l'aide internationale, l'éducation et tous les programmes sociaux ont beaucoup souffert, et la situation des enfants, comme celle d'une grande partie de la population, s'est fortement détériorée. C'est dans cet environnement particulièrement difficile que nous avons dû constituer notre nouvelle délégation Afrique à Bruxelles, selon un calendrier plus resserré que prévu, comme nous vous l'avions indiqué l'année dernière.

Ces circonstances ont fortement pesé sur l'organisation, y compris financièrement (cf. page 4.), mais l'extraordinaire mobilisation de tous, que je tiens ici à saluer, nous a permis de passer ce cap et nous pouvons espérer un rebond de nos activités en Afrique, sinon dès 2011, du moins courant 2012.

Une forte mobilisation des donateurs

Les campagnes de prospection et de fidélisation réalisées en 2010 ont reçu un bon accueil tout au long de l'année et nous avons eu un niveau de dons et de legs exceptionnel. Ils témoignent de votre fidélité, soyez-en vivement remerciés.

Le lancement du festival de films documentaires « Enfances dans le monde »

Ce festival, que nous avons lancé à Paris le 20 novembre 2010, veut illustrer la situation des droits de l'enfant dans le monde. Il répond à un souci de sensibilisation des jeunes et des adultes et nous voudrions aussi qu'il représente, d'année en année, autant de messages d'espérance de la part de ces jeunes aux parcours souvent tellement extraordinaires, en dépit des souffrances sans nom qu'ils endurent ! Des jeunes qui toujours nous étonnent et qui donnent tout son sens à notre mobilisation pour l'enfance !

Yves Marie-Lanoë,
Président du BICE

Comité de la Charte

Le Comité de la Charte du « don en confiance » est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité publique. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de gestion. Il est à noter qu'à ce jour, 72 associations en France sont agréées par le Comité de la Charte, sur plus de 100 000 associations au total. Le BICE est agréé depuis 2008. Confiance et transparence sont deux raisons supplémentaires de soutenir nos actions.

AGRÉÉE PAR
COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

Commissaire aux comptes

Conformément à la loi, les comptes du BICE sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral et du rapport financier 2010 du BICE adoptés par l'Assemblée générale du 25 mai 2011. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes sont disponibles sur le site Internet du BICE www.bice.org. Ils peuvent également être obtenus sur simple demande.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance

©Durnez-BICE

«Les enfants sont l'espérance de l'humanité... il revient donc aux adultes de leur donner une confiance renouvelée en l'avenir pour qu'ils soient les acteurs et les premiers responsables du monde de demain.»

Jean-Paul II
Extrait de la lettre adressée au BICE pour son 50ème Anniversaire, le 3 mars 1998

1959
Participation du BICE à la Déclaration des droits de l'enfant.

1979
Année internationale de l'Enfant.
Initiative du BICE.

1989
Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant après **une participation active du BICE à son élaboration.**

2009
Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance.

Le BICE est un réseau international catholique d'organisations engagées pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant. Fondé en 1948 sous forme d'association loi 1901, le BICE est reconnu par le Saint Siège. Il est constitué par les organisations membres de son réseau.

Notre mission

Le BICE agit dans une perspective chrétienne, il a pour objet la croissance intégrale de tous les enfants. Il engage toutes ses forces pour promouvoir la dignité des enfants et faire appliquer leurs droits encore trop souvent bafoués. Il s'appuie pour cela sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Notre vision

Le BICE affirme que l'enfant, personne humaine à part entière, est un sujet de droits. Son développement requiert le respect de ses droits fondamentaux et de la dimension spirituelle qui est en lui.
Le BICE croit que tout enfant possède en lui un dynamisme de vie et des ressources. Il cherche à favoriser cette résilience de l'enfant.
La famille, les éducateurs, la société civile et les pouvoirs publics doivent agir, chacun à leur niveau, pour favoriser le développement de l'enfant et lui assurer un environnement protecteur.

Principes d'action

- L'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de sa dignité.
- Le service de tous les enfants, sans discrimination ni prosélytisme, dans le respect de leur nationalité de leur culture et de leur religion.
- L'attention aux besoins réels des enfants et l'appel à leur participation active.
- Une action dans la durée en dehors de tout effet de mode.
- La promotion de la bientraitance et la lutte contre toute forme de maltraitance à travers notamment le respect d'un code de conduite fixant les règles de comportement avec les enfants souscrit et mis en œuvre par tous nos intervenants et partenaires.

Nos missions sociales

1. **L'action sur le terrain auprès des enfants en difficulté.** En Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe - CEI, le BICE s'engage avec des partenaires locaux pour prévenir la violence et créer un environnement protecteur pour les enfants.

2. **Le plaidoyer international** réalisé par notre représentation permanente auprès des Nations Unies à Genève, et auprès des institutions internationales à Paris, Strasbourg et Bruxelles.

3. **La réflexion et la recherche sur l'enfant.** Le BICE est un lieu de réflexion et de recherche sur l'enfance, notamment autour de la résilience et de la bientraitance. Grâce à ses publications, son centre de ressources sur Internet, les formations qu'il propose, il mutualise idées, savoir-faire et bonnes pratiques.

4. **La formation.** Afin de soutenir nos organisations membres et nos partenaires dans l'utilisation des outils de plaidoyer, le BICE propose un programme de formation sur les droits de l'enfant, le droit à l'éducation et l'éducation aux droits de l'homme.

LES AXES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2013 ADOPTÉ EN 2009

1. Mettre en œuvre les recommandations de l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance lancé par le BICE en 2009, notamment pour que le plaidoyer du BICE pour les droits de l'enfant s'inscrive pleinement dans le système des droits de l'homme.

2. Élargir notre réseau d'organisations membres du BICE pour mieux répondre aux défis et mieux faire entendre la voix des enfants dans notre monde globalisé.

3. Renforcer l'articulation entre le travail de terrain, le plaidoyer et la réflexion sur l'enfance pour que les projets de terrain ne restent pas des « îlots d'excellence » mais contribuent à améliorer les politiques publiques en développant parallèlement les formations proposées par le BICE pour mieux diffuser nos savoir-faire.

Membre du réseau bice
Dignité et droits de l'enfant

Implantation du BICE dans le monde

Le BICE est présent dans 66 pays au travers de ses projets, de ses organisations membres (40) et des partenaires avec lesquels il travaille.

Les bureaux du BICE en Europe

Le BICE est implanté à Paris (siège social et Développement des ressources-communication), à Bruxelles (secrétariat général et délégations) et à Genève (Représentation permanente et R&D).

Principales réalisations de 2010

© Thomas Louapre

Parmi les faits marquants de cette année, on retiendra en particulier les efforts déployés par le BICE au niveau international pour donner suite à l'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance, ainsi que l'application des orientations du plan stratégique 2010-2013 notamment en Afrique, malgré un contexte régional international difficile.

Le BICE sur le terrain en 2010

EN AFRIQUE, la constitution d'une nouvelle délégation régionale regroupée à Bruxelles avec les représentants des autres régions a permis de donner l'élan nécessaire pour lancer une progressive autonomisation de nos antennes dans la région (Côte d'Ivoire, Mali, Togo et République Démocratique du Congo), et ce en dépit du contexte social et politique très difficile déjà évoqué. Malgré ces difficultés, le BICE est parvenu à maintenir la majorité de ses programmes sur ce continent. **Accompagnement des enfants en conflit avec la loi, lutte contre la traite et l'exploitation par le travail, formation des enfants en situation de rue, enfants en situation de handicap constituent nos axes d'action majoritaires,** qui ont bénéficié directement à plus de 5 000 enfants en 2010.

EN AMÉRIQUE LATINE, le projet régional « Enfance sans barreaux » continue à rassembler des partenaires dans 5 pays (Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala et Pérou) et a permis cette année l'orientation, la formation et la réinsertion de plus de 2 500 mineurs, ainsi que la formation de centaines de professionnels concernés (travailleurs sociaux des centres d'accueil, acteurs du système de justice juvénile, personnels de police). A noter également, notre **important programme de prévention de la violence qui se déroule dans 7 pays à la fois et touche plus de 10 000 enfants et adultes par an, dans un continent particulièrement exposé à ce fléau.**

EN ASIE, les projets au Népal, au Cambodge et en Inde se concentrent essentiellement sur la thématique de la prévention de la maltraitance (violence domestique, abus sexuels, traite d'enfants), avec un volet important consacré à l'éducation comme instrument essentiel de cette prévention. Par ailleurs, **un important travail de 3 ans de capitalisation des pratiques significatives de prévention de la maltraitance a été terminé en 2010.** Les résultats de ce travail seront diffusés dans toute la région et à l'ensemble du réseau BICE sous forme d'une publication et de DVD.

EN EUROPE-CEI, le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap est l'un des objectifs majeurs de notre action, à travers un programme développé simultanément dans 4 pays dont la Russie, qui vise à former les professionnels et à accompagner les parents vers des pratiques plus respectueuses de l'enfant, bénéficiant ensuite directement à 5 000 enfants. Les autres projets développés visent la prévention de l'abus sexuel et l'assistance aux enfants victimes de violence, ainsi que le soutien des familles séparées lorsque les parents migrent à l'étranger pour travailler.

Réflexion, recherche et développement

L'année 2010 a été marquée par la diffusion du Cahier « Résilience et droits de l'enfant » qui a amené de nouvelles collaborations. Ce Cahier a d'ores et déjà été traduit en espagnol et en russe. Sa diffusion a donné lieu à plusieurs initiatives sous forme de **formations, d'interventions dans des congrès, de conférences dans plusieurs pays d'Europe** (France, Suisse, Espagne, Belgique et Bulgarie...), permettant ainsi de populariser les thèmes de la résilience et des droits de l'enfant auprès de publics très variés.

Plaidoyer international et Formation

L'année 2010 a été marquée pour le BICE par la mise en œuvre de l'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance, lancé à Genève en juin 2009. Le 21 janvier 2010, le BICE a remis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU les 10 000 signatures d'institutions et de personnalités qui avaient adhéré à cet Appel. Par la suite, le droit à l'éducation, que nous avions identifié comme l'un des défis majeurs à relever, en particulier pour les très nombreux enfants souffrant des multiples formes de déracinement, a fait l'objet de plusieurs initiatives, dont :

- La préparation du **Congrès 2011** du BICE avec pour thème **« Le droit à l'éducation des enfants en rupture familiale et sociale. »** Trois groupes experts ont été constitués. Ils ont travaillé au cours de l'année sur la situation, au regard du droit à l'éducation, des enfants en situation de rue, des enfants dans un contexte de migration internationale et de ceux vivant dans des familles fragilisées.
- **Une session de formation sur le droit à l'éducation** en collaboration avec le Collège Universitaire Henry Dunant (CUHD)
- La coordination, avec d'autres ONG, d'un **plaidoyer sur l'adoption du projet de Déclaration sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme** du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Modèle économique du BICE

Les missions sociales du BICE sont financées par l'appel à la générosité du public et par des bailleurs de fonds publics et privés.
Les frais de fonctionnement des projets mis en œuvre auprès des enfants sont principalement financés par les bailleurs de fonds. Ces projets sont conçus, suivis, contrôlés et évalués par les équipes des délégations régionales du BICE regroupées à Bruxelles. Le financement des coûts salariaux et de fonctionnement des délégations régionales est essentiellement assuré par la générosité du public. C'est elle qui contribue également au financement des autres missions sociales du BICE : la réflexion sur l'enfance, le plaidoyer international et la formation qui ne bénéficient pratiquement d'aucun financement institutionnel public ou privé. Ces activités de plaidoyer, de réflexion, de formation donnent tout leur sens et toute leur portée aux actions de terrain en contribuant à une progressive amélioration des politiques publiques en faveur des enfants.
La générosité du public nous permet enfin de financer l'animation de notre réseau de membres, les frais généraux, la communication et les dépenses de recherche de fonds.

Les ressources du BICE et leur emploi

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2010 est présenté en conformité avec le règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.
Il présente de manière analytique les ressources du BICE selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats.
Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.
Les éléments clés de ce Compte d'Emploi des Ressources sont les suivants :

A/ Ensemble des emplois et ressources en milliers d'euros

Année 2010	000 €	%
Total ressources	**4.960**	**100%**
Missions sociales, nettes de la variation des fonds dédiés	3.271	66,0%
Frais de recherche de fonds	1.043	21,0%
Frais de fonctionnement	542	10,9%
Résultat	**104**	**2,1%**

B/ Utilisation des seules ressources provenant de la générosité du public (dons et legs)

Année 2010	000 €	%
Total ressources	**2.922**	**100%**
Missions sociales, nettes de la variation des fonds dédiés	1.366	46.7%
Frais de recherche de fonds	1.043	21,0%
Frais de fonctionnement	469	16,1%
Variation du solde des ressources	**44**	**1,5%**

Les subventions pour les projets accordées par les bailleurs de fonds publics ou privés ne couvrent que très marginalement les frais de fonctionnement du BICE. Ceux-ci sont par conséquent essentiellement financés par les donateurs, sans qui il ne serait pas possible de recueillir ces subventions et de mener à bien ces projets.
De ce fait la lecture de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public ne peut se faire sans se référer à l'utilisation du total des ressources.
En particulier, **ce sont bien les 2/3 des ressources totales du BICE qui sont consacrées à l'accomplissement de ses missions sociales :** recherche sur les droits de l'enfant, formation, plaidoyer auprès des gouvernements et institutions internationales, programmes d'accompagnement des enfants en difficulté sur divers continents (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe de l'Est).

L'exercice 2010 a été marqué par :

• Les diverses conséquences de la décision prise par KiRA, anciennement BICE Deutschland, de prendre une autonomie complète par rapport au BICE :
• La reconstitution à Bruxelles d'une équipe pour la Délégation régionale Afrique, entraînant pour la période transitoire des surcoûts de fonctionnement de 150 K€ financés par une subvention exceptionnelle de la fondation Pro Pueris de même montant.
• La prise en charge des coûts de fonctionnement non financés par les bailleurs de fonds de nos antennes africaines en Côte d'Ivoire et au Mali. A cette fin, la fondation Pro Pueris a versé une subvention exceptionnelle de 180 K€.
• La prise en charge d'une partie des coûts du projet en RDC, l'accord de co-financement pris avec KiRA en mai 2010 n'ayant été que partiellement respecté par cette dernière
• La réduction substantielle de la dimension de nos structures en Afrique par voie de licenciements dont le coût non couvert par le fonds social a été pris en charge sur 2010 pour 51 K€.
• La poursuite d'un investissement important (91 K€) dans le développement, par voie de prospection, de la base des donateurs. Cet effort d'investissement est rendu nécessaire par l'effritement progressif de cette base et devra se poursuivre dans les années à venir.

LE BILAN

Le bilan du BICE au 31 décembre 2010 se résume comme suit, en milliers d'euros

ACTIF	2010	2009	PASSIF	2010	2009
Actif immobilisé net	79	102	Fonds propres	743	639
Créances diverses	196	424	Fonds dédiés	746	1.018
Disponibilités	1.755	1.600	Dettes diverses	542	469
TOTAL	**2.031**	**2.126**	**TOTAL**	**2.031**	**2.126**

Les fonds propres augmentent du seul effet du résultat de l'exercice (104 K€)
Les fonds dédiés sont en diminution du fait de l'utilisation d'une partie des fonds reportés en début d'exercice, notamment de ceux provenant de la collecte « Tsunami ».
Les disponibilités (hors celles allouées aux fonds dédiés pour les projets) passent de 582 K€ à 1.009 K€

Les organisations liées au BICE

• **La fondation Pro Pueris ,** créée en 1987 est une fondation de droit suisse dont l'objet est d'apporter au BICE un appui juridique, technique et financier pour des opérations exceptionnelles non liées à son exploitation courante.

• **L'Asbl BICE Belgique,** association de droit belge créée en 2000 , poursuit son activité dans le domaine de la réflexion et du plaidoyer pour l'enfance.